

<http://lipietz.net/Faire-payer-les-pollueurs>

L'Humanité Hebdo

Faire payer les pollueurs

- Vie publique - Articles et débats -



Publication date: jeudi 5 novembre 1998

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

À force de considérer l'environnement comme une ressource libre et gratuite, nos sociétés capitalistes industrielles l'ont gaspillé sans retenue. Et il faut aujourd'hui régler la note : réparer les dégâts infligés aux villes, aux eaux, au climat... et, surtout, à la santé.

Chaque année, de nouveaux cancers sont reconnus officiellement comme conséquences d'une pollution : hier l'amiante, aujourd'hui le diesel. D'où le "Principe Pollueur-Payeur". Mais qu'est-ce que ça veut dire au juste ?

Que les pollueurs paient les réparations, c'est la moindre des choses. Malheureusement, la plupart des dégâts sont irréparables. On peut soigner un cancer, on ne peut en effacer la souffrance. On peut limiter l'automobile en centre ville, on aura du mal à retrouver tous les jours cette atmosphère de fête que nous avons redécouverte, émerveillés, dans certaines villes organisatrices des "journées sans ma voiture". Les gaz à effet de serre déjà émis resteront encore un siècle dans l'atmosphère et provoqueront sécheresses et typhons, famines et inondations.

Donc, "faire payer le pollueur", c'est d'abord lui faire sentir, en augmentant le coût de l'usage de l'environnement, le coût qu'il inflige aux autres, à lui-même, aux générations futures, de manière à le dissuader de polluer. Le premier dividende d'une pollutaxe, c'est que l'environnement s'améliore d'être moins attaqué.

"Et pourquoi ne pas tout simplement interdire de polluer ?" Parce que vivre, manger, respirer, bouger, c'est toujours un peu polluer. Légitime, mais pas trop ! Dans certains cas, il faut interdire (les produits toxiques, par exemple), dans d'autres cas, il suffit de limiter. Une ville veut protéger ses trottoirs contre les "voitures ventouses" : elle peut interdire le stationnement, mais si elle tolère un stationnement "soutenable", elle mettra des parcmètres. L'activité industrielle crée "trop" d'effet de serre, mais on a calculé que les habitants du Bangladesh peuvent encore multiplier par 10 leur production d'oxyde de carbone sans perturber le climat, nous (en France) devons diviser la notre par 3 en un demi-siècle.

"Qui va payer ?" Les plus gros pollueurs. Eh oui, on a tendance à oublier "le caractère de classe" de la pollution, "l'injustice environnementale" disent Les Verts. Les plus gros pollueurs sont ceux qui en ont les moyens (qui prennent l'avion, jouent avec des 4 x 4, des scooters des neiges, des hors-bord ?), les gros paysans, les grandes entreprises industrielles, etc. Les 40% de ménages qui n'ont pas d'auto, les plus démunis, les petites retraitées, ne polluent pas, mais respirent, à plein poumon, les gaz d'échappement des autres, voient leurs villes et leurs trottoirs envahis, sont assourdis par le passage des "gros-cubes".

"Où ira l'argent ?" C'est le gros intérêt de la pollutaxe par rapport à la réglementation, à l'interdiction, son "second dividende" : elle rapporte de l'argent à la collectivité. Et cet argent, la collectivité en fait ce qu'elle veut. Elle doit réparer les dégâts qui subsistent malgré l'effet dissuasif de la pollutaxe, mais souvent il lui restera de l'argent qu'elle peut utiliser à d'autres dépenses ? et donc faire baisser d'autres impôts. Une ville qui installe des parcmètres ne va pas utiliser tous leurs revenus pour entretenir les caniveaux. Elle peut se payer une médiathèque ou baisser la taxe d'habitation. Il est même dangereux d'affecter à l'avance tout le produit d'une pollutaxe à la réparation : les riches paient leur taxe et s'estiment dispensés de faire attention ! Un peu comme une assurance auto tout-risque sans bonus et sans franchise : ça ferait plaisir aux garagistes ! C'est ce qui se passe actuellement pour l'eau : on pollue, on dépollue, en attendant les baignades sont de plus en plus interdites, l'eau imbuvable et de plus en plus chère.

La plus grosse des pollutaxes sera la taxe anti-effet de serre prélevée sur l'énergie, qui doit rapporter quelques 100 milliards de francs par an. Elle ne pourra presque rien réparer. Mais elle servira d'une part à construire des réseaux de transports en commun, d'autre part à diminuer les cotisations sociales : double effet pour l'emploi !